



Classe européenne - espagnol

LYCÉE JEAN MOULIN - THOUARS



*apprendre l'espagnol
autrement !*

*pratiquer une langue
étrangère*

avoir confiance en soi

*vivre une expérience
inoubliable*

développer son autonomie

*découvrir de nouvelles
cultures*

EN BREF : **La section euro - espagnol ou DNL**

Les sections européennes proposent à des élèves motivés de développer leurs compétences en langues vivantes, leurs connaissances de la culture des pays étrangers et ce, dans une discipline non linguistique : l'Histoire-Géographie.

Au Lycée Jean Moulin, une section européenne - DNL Histoire-géo est proposée en Espagnol à raison de 2h hebdomadaires (1h de co-enseignement avec les professeur(e)s de langue vivante d'HG et 1h avec la professeure d'HG).

En classe de seconde et de première, l'enseignante d'Histoire-Géo, titulaire de la certification complémentaire en langue vivante choisit dans les programmes officiels d'histoire-géo des thèmes qu'elle développera avec les élèves en langue espagnole. Le professeur(e) d'espagnol traite d'un point de vue linguistique le thème étudié.

En terminale, le programme est décidé par l'Inspection académique régionale afin d'établir une cohérence entre toutes les sections de l'académie. Dans la section, les interactions et l'actionnel sont valorisés.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Il faut en faire la demande auprès de son collège qui fournira un dossier complété par le chef d'établissement et le professeur de langue vivante de la classe.

L'admission est connue le jour de l'inscription au lycée en juin/juillet.



QUI PEUT S'INSCRIRE ?

Aucune condition particulière n'est requise hormis une aptitude et une motivation pour les langues et un intérêt manifeste pour l'Histoire et la Géographie.

Même si je n'ai pas un bon niveau, je peux intégrer la section !

QUEL EST LE CURSUS ?

1 enseignement optionnel sur 3 ans

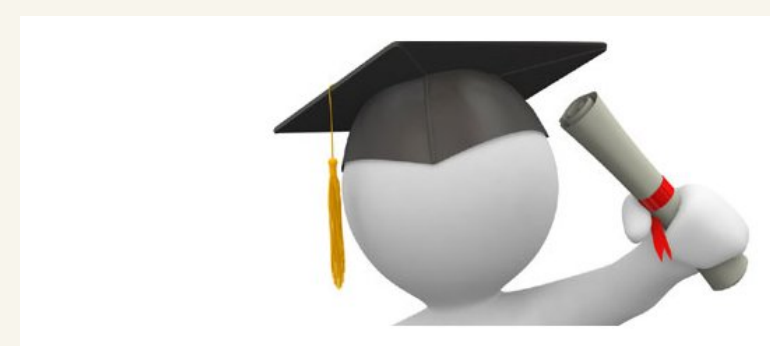
2h par semaine (1h de co-enseignement + 1h DNL)

Des méthodes d'apprentissage différentes et ludiques !!

1 option valorisée dans parcoursup avant même les résultats du bac !!



1 certification en langue reconnue internationalement par l'



UN VOYAGE ?

1 échange avec el Instituto Pilar Lorengar de Saragosse



POURQUOI ?

Pour obtenir un bac avec une mention section euro, l'élève doit obtenir 12/20 dans la langue de la section (moyenne du bulletin) et 10/20 à un examen oral en classe de terminale sur le programme de la DNL (en histoire -géo).